

# CORRIGE

**Ces éléments de correction n'ont qu'une valeur indicative. Ils ne peuvent en aucun cas engager la responsabilité des autorités académiques, chaque jury est souverain.**

# CORRIGÉ

## **BAREME DE NOTATION :**

### ① QUALITE DU FRISAGE / 20 points

- Alignement des axes / 5
- Equerrage / 5
- Qualité des joints / 10

### ② INCRUSTATION DU FILET / 10 points

- Respect de la courbe / 5
- Qualité de l'incrustation / 5

### ③ CHOIX DES BOIS / 40 points

### ④ QUALITE DE LA DECOUPE / 60 points

### ⑤ QUALITE DE L'OMBRAGE / 50 points

- Feuille d'ombrage / 10
- Adéquation de l'ombrage à la feuille d'ombrage / 10
- Qualité de l'ombrage / 30

<b>TOTAL</b>	<b>/ 180 points</b>
--------------	---------------------

### ⑥ PENALITES APPLIQUEES AU TOTAL :

- Non respect des cotes majorées < ou = à - 10 points
- Contre parement sale < ou = à - 15 points
- Contre parement mastiqué - 20 points

La remise aux examinateurs de la feuille d'ombrage originale après la pratique de l'ombrage entraînera la perte de la totalité des 50 points destinés à ce critère d'évaluation.

<b>TOTAL</b>	<b>/ 180 points</b>
--------------	---------------------

<b>Groupement inter académique II</b>	Session <b>2003</b>	Facultatif : code 68 HA 03		
Examen et spécialité CAP Arts du bois option C marqueterie				
Intitulé de l'épreuve Exécution d'un ouvrage de marqueterie				
Type <b>CORRIGE</b>	Facultatif : date et heure	Durée <b>23 heures</b>	Coefficient <b>9</b>	N° de page / total <b>1/1</b>